



L'an deux mille vingt, le six mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur René LEMOINE, Maire.

**Présents :** Mme, Betty RAUTUREAU, Mme Solange PHELIPPON  
MM. René LEMOINE, Philippe THOYER, Xavier BARREAU, Fabrice CHAMPIGNE,  
Stéphane ARCHAMBEAU, Robert VINDRINET et Florent GIROUD.

**Absents :**

**Date de la convocation :** 28 février 2020

<u>Nombre de</u>	En exercice	9
<u>Conseillers :</u>		
	Présents	9
	Absents	0
	Pouvoirs	0

Le compte rendu de la réunion du 31 janvier 2020 a été adopté à la majorité.

M. Philippe THOYER est désigné secrétaire de séance.

## ORDRE DU JOUR

- **2020\_02\_01 FINANCES LOCALES** – Vote du Compte de Gestion 2019
- **2020\_02\_02 FINANCES LOCALES** – Vote du Compte Administratif 2019
- **2020\_02\_03 FINANCES LOCALES** – Affectation des résultats
- **2020\_02\_04 FINANCES LOCALES** – Vote du Budget Primitif 2020
- **2020\_02\_05 FINANCES LOCALES** – Vote des taux des 3 taxes
- **2020\_02\_06 FINANCES LOCALES** – Attribution de subventions 2020
- **2020\_02\_07 INTERCOMMUNALITE** – Modification de la délibération n°2019\_09\_08 du 6 septembre 2019 (Mise à disposition d'un agent à la Communauté de Communes)

## ■ QUESTIONS DIVERSES

### ■ 2020\_02\_01 FINANCES LOCALES – Vote du compte de gestion 2019

M. le Maire présente le compte de gestion 2019 comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	751 128,36 €	681 299,88 €
DEPENSES	940 858,59 €	632 281,23 €

Les résultats étant conformes au compte administratif 2019, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, VOTE à l'unanimité le compte de gestion tel que présenté ci-dessus.

M. le Maire présente le compte administratif comme suit :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	632 281,23 €	681 299,88 €
	Section d'investissement	940 858,59 €	751 128,36 €
REPORTS DE L'EXERCICE 2018	Report en section de fonctionnement		383 127,55 €
	Report en section d'investissement	220 187,02 €	
TOTAL (Réalizations + reports)		<b>1 793 326,84 €</b>	<b>1 815 555,79 €</b>
RESTES A REALISER A REPORTER EN 2020	Section de fonctionnement	- €	- €
	Section d'investissement	231 744,69 €	307 111,20 €
	TOTAL des RAR à reporter	<b>231 744,69 €</b>	<b>307 111,20 €</b>
RESULTATS CUMULES	Section de fonctionnement	632 281,23 €	1 064 427,43 €
	Section d'investissement	1 392 790,30 €	1 058 239,56 €
	TOTAL CUMULE	<b>2 025 071,53 €</b>	<b>2 122 666,99 €</b>

M. le Maire quitte la salle pour que le Conseil Municipal puisse délibérer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, VOTE le compte administratif 2019 tel que présenté ci-dessus.

■ 2020\_02\_03 FINANCES LOCALES – Affectation des résultats

M. le Maire présente les résultats comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
Résultats 2019	632 281,23 €	681 299,88 €	49 018,65 €
Résultats antérieurs (2018) reportés		383 127,55 €	383 127,55 €
<b>Résultat à affecter</b>	<b>0,00 €</b>		<b>432 146,20 €</b>
<b>INVESTISSEMENT</b>			
Résultats 2019	940 858,59 €	751 128,36 €	-189 730,23 €
Résultats antérieurs (2018) reportés	220 187,02 €	0,00 €	-220 187,02 €
<b>Solde global d'exécution</b>			<b>-409 917,25 €</b>
<b>RESTES A REALISER au 31/12/19</b>			
Investissement	231 744,69 €	307 111,20 €	75 366,51 €
<b>RESULTATS CUMULES</b>	<b>2 025 071,53 €</b>	<b>2 122 666,99 €</b>	<b>97 595,46 €</b>

Il propose d'affecter les résultats comme suit :

Compte 002	Report en section de fonctionnement RECETTES	432 146,20 €
Compte 001	Report en section d'investissement DEPENSES	409 917,25 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, VOTE l'affectation des résultats 2019 comme ci-dessus.

**■ 2020\_02\_04 FINANCES LOCALES – Vote du Budget Primitif 2020**

M. le Maire propose le Budget Primitif 2020 comme suit :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
	Réalisé 2019	Proposition nouvelle		Réalisé 2019	Proposition nouvelle
011 Charges à caractère général (Fournitures, eau, énergie...)	192 889,37 €	143 200,00 €	013 Atténuation de charges (Remboursements salaires)	28 756,47 €	30 000,00 €
012 Charges de personnel	285 500,78 €	297 746,00 €	70 Produits divers (concession, emplacements, régies, ...)	38 430,37 €	40 000,00 €
014 Atténuations de produits (FNGIR)	16 245,00 €	16 245,00 €	73 Impôts et taxes	310 588,27 €	312 000,00 €
65 Autres charges de gestion courante (Service incendie, Indemnités élus...)	37 668,61 €	44 450,00 €	74 Dotations - Subventions (DGF, DSR, péréquation...)	142 047,68 €	143 000,00 €
66 Charges financières (Intérêts d'emprunts)	13 015,57 €	15 800,00 €	75 Autres produits (locations)	29 483,62 €	16 000,00 €
67 Charges exceptionnelles	1 059,90 €	1 500,00 €	77 Produits exceptionnels (cessions d'immobilisation)	29 287,07 €	300,00 €
022 Dépenses imprévues		10 000,00 €	042 Opérations d'ordre	102 705,91 €	30 000,00 €
023 Virement section investiss.	441 218,75 €	450 464,20 €	002 Excédent reporté		432 146,20 €
042 Opérations d'ordre	85 902,00 €	24 041,00 €			
<b>TOTAL</b>		<b>1 003 446,20 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>1 003 446,20 €</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES			RECETTES		
Chapitres		Montant	Chapitres		Montant
001	Solde d'exécution 2019 reporté	409 917,25 €	13	Subvention Région	80 000,00 €
020	Dépenses imprévues	10 000,00 €	10	FCTVA - Taxe d'aménagement	130 000,00 €
16	Emprunts (Capital)	39 725,00 €	021	Virement de la section de fonctionnement	450 464,20 €
20	Frais d'études	50 000,00 €	040	Ecritures d'ordre (Amortissements)	24 041,00 €
21	Achat de terrain, matériel, mobilier...	85 550,00 €	RAR	Restes à réaliser 2019	307 111,20 €
23	Constructions	134 679,46 €			
RAR	Restes à réaliser 2019	231 744,69 €	<b>TOTAL RECETTES</b>		<b>991 616,40 €</b>
040	Ecritures d'ordre (Amortissements)	30 000,00 €			
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>991 616,40 €</b>			

## VUE D'ENSEMBLE

<b>FONCTIONNEMENT</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits proposés	552 982,00 €	571 300,00 €
002 résultat 2019 (REPORT)		<b>432 146,20 €</b>
023 virement à la section investissement	<b>450 464,20 €</b>	
<b>TOTAL de la section de fonctionnement</b>	<b>1 003 446,20 €</b>	<b>1 003 446,20 €</b>

<b>INVESTISSEMENT</b>		
	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Crédits proposés	349 954,46 €	234 041,00 €
001 Résultat 2019 reporté	<b>409 917,25 €</b>	
Restes à réaliser de l'exercice précédent	231 744,69 €	307 111,20 €
021 Virement de la section de fonctionnement		<b>450 464,20 €</b>
<b>TOTAL de la section d'investissement</b>	<b>991 616,40 €</b>	<b>991 616,40 €</b>

<b>TOTAL DU BUDGET</b>		
	<b>1 995 062,60 €</b>	<b>1 995 062,60 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, VOTE le Budget Primitif 2020 comme ci-dessus.

### ■ 2020\_02\_05 FINANCES LOCALES– Vote des taux des 3 taxes

M. le Maire propose de ne pas augmenter les taux d'imposition et de reconduire les taux suivants :

- Taxe d'habitation : 19.86 %
- Taxe foncière (bâti) : 20.48%
- Taxe foncière (non bâti) : 59.16 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, VOTE les taux des 3 taxes comme indiqués ci-dessus.

### ■ 2020\_02\_06 FINANCES LOCALES– Attribution de subventions 2020

M. le Maire propose d'attribuer les subventions suivantes :

- Association des Jeunes Sapeurs Pompiers de Chaillé les Marais : 100 euros
- ADMR Chaillé les Marais : 1 646 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ATTRIBUE les subventions ci-dessus.

Par délibération référencée ci-dessus, il avait été décidé que la mise à disposition du Directeur de l'accueil périscolaire était acceptée sur la base sur 13 heures par mercredi d'ouverture (temps de présence + travail administratif sur la semaine), en accord avec la Communauté de Communes. Mais le temps de travail réel de M. MORONVAL au profit de la Communauté de Communes est de 15h pour chaque mercredi d'ouverture.

M. le Maire propose donc de modifier la délibération initiale en ce sens.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ACCEPTE de modifier la délibération n°2019\_09\_08 du 6 septembre 2019 comme suit :

- La mise à disposition sera réalisée sur la base de 15h par mercredi d'ouverture
- L'article 6 de la convention correspondante sera modifié identiquement.

### QUESTIONS DIVERSES

- Stéphane ARCHAMBEAU signale que certains riverains déposent les sacs jaunes en dehors des jours de collecte. Un rappel d'information sera fait.
- Florent GIROUD et Xavier BARREAU s'adressent à l'ensemble du Conseil Municipal pour exprimer le plaisir qu'ils ont eu à travailler ensemble durant ce mandat. Ils sont fiers des réalisations effectuées et remercient tous les élus.
- Betty RAUTUREAU demande si la commune participe toujours à hauteur de 75 euros par élève aux frais de fonctionnement de l'école « La Fontaine Bleue ». Le Maire répond qu'il n'y a rien de changé pour cette année.
- Fabrice CHAMPIGNE fait part au conseil municipal qu'il a récemment loué la salle « Henri Picoron » à titre privé, un week-end, et que, en entrant dans la salle, il a constaté que la température du chauffage était à 22°. Il ajoute que, après renseignement pris, les dernières personnes à avoir utilisé la salle font partie du « Club de l'amitié et du temps libre » qui utilise cette salle tous les mardis. Il déplore ce manque de citoyenneté de la part des utilisateurs, la commune faisant le maximum pour faire des économies d'énergie. Le Président de cette association, M. MOREILLON Jean-Pierre, étant présent dans la salle, Fabrice CHAMPIGNE s'adresse directement à lui en lui demandant de bien vouloir veiller à l'avenir à ce que la température du chauffage soit réglée à 19° quand il quitte la salle. Il précise cependant qu'il ne remet pas en cause la température pendant leur temps de présence dans la salle. L'ensemble du Conseil Municipal approuve la remarque de Fabrice CHAMPIGNE.  
M. MOREILLON répond qu'il transmettra l'information aux membres de l'association et veillera à ce que cette consigne soit respectée.

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire lève la séance à 20h00.



Fait à Puyravault,  
Le 10 mars 2020  
Le Maire,  
René LEMOINE